

Agroscope

Assistance à la conduite d'essais d'efficacité contre *Drosophila suzukii* en viticulture

Auteurs: Patrik Kehrli, Christian Linder, Stefan Kuske

Essais pour tester l'efficacité des diverses stratégies de lutte

Divers cépages sont menacés par la drosophile du cerisier. Les stratégies de lutte actuellement recommandées privilégient les mesures prophylactiques. Ces mesures peuvent être complétées, dès la ponte observée dans des baies intactes, par des mesures de lutte spécifiques et adaptées à la situation (voir fiche pour la viticulture).

Comme les mesures recommandées ont été peu testées dans la pratique et souvent insuffisamment documentées, les essais pratiques 2015 devront être enregistrés de manière complète et uniforme.

Les informations suivantes sont destinées à faciliter la mise en place, l'exécution et l'enregistrement des résultats des essais. Les données doivent être collectées par les autorités cantonales en collaboration avec Agroscope et feront l'objet d'une évaluation centralisée par Agroscope.

Des essais d'efficacité et des expériences pratiques sur les thèmes suivants intéressent particulièrement Agroscope :

- 1) Mesures prophylactiques
 - i) Effeillage
 - ii) Régulation de la charge
 - iii) Gestion de l'enherbement
- 2) Filets (grêle, oiseaux et/ou filets anti-insectes)
- 3) Kaolin
- 4) Autres produits phytosanitaires homologués et stratégies en tenant compte du seuil de tolérance proposé (produits, combinaisons, période de traitement)
- 5) Lutte avec des procédés physiques non homologués: chaux et autres poudres de roche
- 6) Lutte avec l'appât Combi-protéc appliqué avec une dose réduite d'un insecticide homologué
- 7) Piégeage de masse

Produits autorisés de la véraison à fin octobre 2016		Matières actives (Noms commerciaux)	Durée d'action	Remarques
	Bio / PI	kaolin = argile (Surround)	> 10 jours par temps sec	Renouveler en cas de pluie, zone des grappes
		spinosad (Audienz)	7 à 10 jours	Max. 2x, zone des grappes, délai d'attente 7 jours
		pyrèthre (Parexan N, Pyrethrum FS)	3 à 5 jours	Max. 4x, zone des grappes, délai d'attente 3 jours
PI	acétamipride (Gazelle SG, Basudin SG)	7 jours	Max. 1x, zone des grappes, délai d'attente 7 jours	

Exigences minimales pour la mise en place des essais

1. Cépage sensible
2. Parcelle homogène du même cépage d'au moins 400 m² et 8 rangs*
3. Au moins 4 rangs par procédé d'une surface de 200 m²
4. Témoin non traité d'au moins 4 rangs et 200 m², qui ne doit pas voisiner une bordure menacée par l'insecte (Fig. 1)
5. Plan de traitement

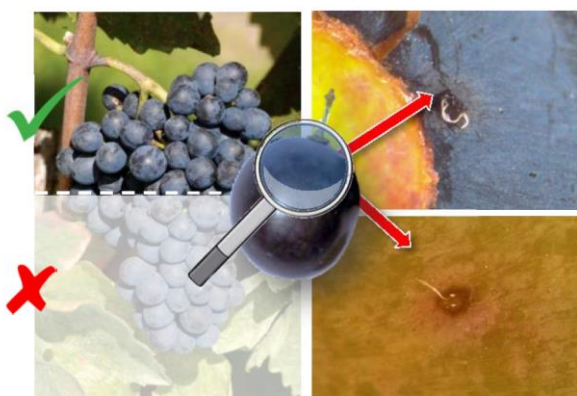
*Les essais d'effeuillage et de filets peuvent être conduits sur des surfaces plus petites.



Fig. 1: Exemple de parcelle d'essai. Le témoin ne doit pas être placé directement à côté d'une haie.

Exigences minimales pour la conduite des essais

- Présence de pontes dans la parcelle
- Contrôle de pontes (minimum 50 baies de 50 grappes par procédé, Fig. 2) avant le premier traitement
- Traitements en conditions favorables, avec les quantités correctes et selon les bonnes pratiques agricoles. Remplir le protocole de traitement (annexe)
- Contrôle des pontes 5 jours après le dernier traitement (minimum 50 baies de 50 grappes dans les procédés traités et dans le témoin non traité)
- Contrôle de la pourriture acétique avant les vendanges (minimum 50 grappes à l'aide des classes d'attaque, voir Fig. 3)
-



Contrôler 50 baies saines par procédé; 1 baie par grappe prélevée dans la partie supérieure de la grappe.

Les œufs se reconnaissent aux filaments respiratoires et s'observent à la loupe à un grossissement de 5 à 25 fois, principalement autour du pédicelle.

Fig. 2: Contrôle des pontes.

Procédé	Attaque						Fréquence d'attaque	Intensité de l'attaque
	0 0%	1 5%	2 25%	3 50%	4 75%	5 100%		

Fig. 3: Protocole pour l'enregistrement des attaques de pourriture acide avec le système de classe

Prestations

Services cantonaux

- Choix des entreprises intéressées et annonce à Agroscope
- Discussion/organisation des essais avec les entreprises
- S'assurer d'une éventuelle approbation de l'essai par les autorités compétentes
- Participation à une partie des contrôles d'attaque

Les détails concernant l'organisation des essais, des contrôle d'attaque, etc seront discutés bilatéralement entre les services cantonaux et Agroscope.

Producteurs

- Zonage et étiquetage des parcelles d'essai (éventuellement par le biais des cantons)
- Traitement de l'essai
- Enregistrement des données de l'essai (selon l'annexe)

Les coûts des traitement et des pertes de rendement éventuelles seront supportés par le producteur.

Agroscope

- Aide à la planification et l'organisation des traitements
- Participation aux contrôles
- Compilation des résultats
- Rapport final et interprétation

Partenaires Agroscope: Patrik Kehrli (058 460 43 16, patrik.kehrli@agroscope.admin.ch) et Christian Linder (058 460 43 89, christian.linder@agroscope.admin.ch).

Protocole de traitement

Producteur

Prénom: _____ Nom: _____

Adresse: _____

NP: _____ Commune: _____ Canton: _____

Téléphone: _____ Email: _____

Parcelle d'essai

Emplacement: _____ Numéro de parcelle: _____ Coordonnées: _____

Cépage: _____ Année de plantation: _____

Surface de la parcelle m²: _____ Surface de l'essai m²: _____ (plan si disponible)

Nbre de lignes dans l'essai : _____ Longueur des lignes : _____

Distances de plantation : _____ Charge (g raisin par m²): _____

Conduite: Gobelet Guyot Cordon Pergola

Sol: nu enherbé hauteur enherbement: 0-20 cm 20 -50 cm >50 cm

Filets: oiseaux grêle filet anti-insecte

Environnement

Forêts Haies Buissons Arbre fruitier isolé Parcelle fruitière
 Habitations Jardins Cours d'eau Route/chemin

Autres éléments: _____

Etat sanitaire des raisins

- Grêle (si oui, quand): _____
 Approvisionnement en eau supérieur à la moyenne dès la véraison (pluie, arrosage...)
 Pourriture grise et autres maladies sur grappe
 Blessures sur grappes dues aux oiseaux, guêpes, fourmis....

Remarques: _____

Mesures prophylactiques

- Effeillage adapté de la zone des grappes
 Régulation de la charge avant la véraison
 Enherbement court
 Eviter les blessures des grappes
 Pas d'apports de marcs frais dans les parcelles non-vendangées

Autres éléments: _____

Traitements contre *D. suzukii*

Date de traitement	Produit (Nom)	Stade (BBCH)	Application		Bouillie (l/ha)	Concentration (%)	Quantité (l/ha – kg/ha)	Appareillage	Vitesse (km/h)	Remarques
			Zone de grappes	Tout le feuillage						

Contrôle d'attaque

Date	Procédé	Nbre de baies contrôlées	Nbre de baies avec pontes	% de pontes	% grappes avec pourriture acide	Attaque moyenne de pourriture acide	Remarques

Remarques: